



## Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

-----  
**Séance du 17 octobre 2017**

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente**

*La séance est ouverte à 18h12 et levée à 20h15*

**Etaient présents :**

**C.A.G.B :** ALLEMANN Frédéric ; BARTHELET Catherine ; BESANCON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DUCHEZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ; FELICE Alain ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LAIDIE Franck ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; POUJET Yannick ; THIEBAUT Catherine ; VIGNOT Anne

**C.C.L.L :** DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; MAMET Gérard ; MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe ; MONIOTTE Jacques ; QUETE Gérard

**C.C.V.M :** BERGER Joël ; MORALES Roland

**Etaient excusés :**

**C.A.G.B :** ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; MAURICE Yves ; RUTKOWSKI Serge

**C.C.L.L :** PROST Jean-Paul

**Secrétaire de séance :** DAUDEY Pierre

**Procuration de vote :**

**Mandants :** LEGAIN Olivier ; LINDECKER Cédric ; MAILLOT Elsa ; STADELMANN Jean-Claude ; STHAL Rémi ; TAILLARD Fabrice

**Mandataires :** GALLIOU Françoise ; FIETIER Vincent ; BIZE Thibaut ; DAUDEY Pierre ; THIEBAUT Catherine ; JAVAUX Thomas

**Objet : Demande de subvention à l'ADEME pour le compostage en pied d'immeuble**

## **DEMANDE DE SUBVENTION A L'ADEME POUR LE COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE**

**Rapporteur** : Madame Claudine CAULET, Vice-Présidente.

### **SITUATION DU COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE**

#### 1 Etat des installations

Voici l'état d'avancement du compostage en pied d'immeuble du 1 janvier 2017 au 4/ septembre 2017.

- le SYBERT a reçu 40 nouvelles demandes d'accompagnement
- 20 nouveaux sites de compostage collectif ont été inaugurés à Besançon
- 30 projets sont en cours
- **au total, 305 sites sont en fonctionnement et 20 arrêtés**
- 3 formations ont été organisées qui ont permis de former 17 référents.

#### 2 Perspectives de développement

Le SYBERT envisage de poursuivre en 2018 l'accompagnement des habitants vers le compostage collectif en pied d'immeuble : environ 30 projets nouveaux, auxquels s'ajoutent les projets en cours d'accompagnement de l'année 2017.

Par ailleurs, le SYBERT prévoit une augmentation de la demande de remplacement des équipements, notamment les composteurs en bois qui vieillissent sous l'effet de l'humidité et de l'usage intensif ; il est prévu le remplacement des composteurs sur 25 sites pour l'année 2018.

### **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Le tableau ci-après présente le plan de financement prévisionnel relatif au développement du compostage en pied d'immeuble à partir du 3<sup>ème</sup> trimestre 2017 sur une durée de 18 mois, intégrant 2 postes de dépenses :

- dépenses liées à l'achat du matériel
- dépenses liées aux prestations d'accompagnement des habitants.

Nature de la dépense par poste	TIERS	Quantité prévisionnel	Prix unitaire € HT	Montant € HT
<b>1. ACHAT DES EQUIPEMENTS</b>				
Composteurs 300 litres en bois	FABRIQUE DES GAVOTTES	80	95,00 €	7 600,00 €
Composteurs 600 litres en bois	FABRIQUE DES GAVOTTES	120	106,50 €	12 780,00 €
Bioseaux	BILOBA Environnement	1200	2,00 €	2 400,00 €
Fourche	BURDIN BOSSERT	40	38,57 €	1 542,80 €
Pelle pour broyat	BURDIN BOSSERT	40	7,71 €	308,40 €
Pelle de terrassier (pour compost)	BURDIN BOSSERT	40	9,90 €	396,00 €
Griffe	BURDIN BOSSERT	40	25,78 €	1 031,20 €
Tamis	EMERAUDE	40	26,52 €	1 060,80 €
Brass-Compost	ESAT L'ODET	100	15,33 €	1 533,00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>				<b>28 852,20 €</b>
<b>2. PRESTATIONS DE SERVICE</b>				
Mise en place et suivi technique - Etude projet (TF)	TRIVIAL COMPOST	40	170,00 €	6 800,00 €
Mise en place et suivi technique - Réunion AG (TC1)	TRIVIAL COMPOST	15	130,00 €	1 950,00 €
Mise en place et suivi technique - Inauguration (TC2)	TRIVIAL COMPOST	40	410,00 €	16 400,00 €
Mise en place et suivi technique - visites de suivi (TC3)	TRIVIAL COMPOST	250	128,00 €	32 000,00 €
Mise en place et suivi technique - formation guides composteurs (TC4)	TRIVIAL COMPOST	8	300,00 €	2 400,00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>				<b>59 550,00 €</b>
		<b>TOTAL</b>		<b>88 202,20 €</b>
		<b>ASSIETTE</b>	<b>MONTANT</b>	
Participation de l'ADEME	40%	88 202,20 €	<b>35 280,88 €</b>	
Reste à charge du SYBERT	60%		<b>52 921,32 €</b>	

**A l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur :**

- **le plan de financement du développement du compostage en pied d'immeuble**
- **l'autorisation à donner à Madame la Présidente ou son représentant pour solliciter des subventions auprès de l'ADEME Bourgogne Franche Comté pour l'accompagnement des habitants au compostage en pied d'immeuble et signer toutes les pièces pour leur mise en œuvre et leur perception.**

Pour extrait conforme,  
La Présidente du SYBERT,  
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 34  
Contre : 0  
Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le **26 OCT. 2017**



Contrôle de légalité